Fiche sanitaire		HIVER 20	25
l'admission d'un mineur relevar	les informations médicales obligatoires pour nt des articles L.227-4 et R.227-1 du code es (article R.227-7 du CASF et arrêté du	HIVER 20	25
L'enfant			
Nom	Prénom		
Date de naissance :	Sexe : Féminin Masculin		
Vaccinations obligate	oires		
	de vaccination Contre-indication dernier rappel (Attestation du médecin)		V V
Diphtérie			THE PERSON NAMED IN COLUMN TO THE PE
Poliomyélite  Tétanos			18.
recanos	l l		
Renseignements méd	icaux concernant l'enfant		'V
crises convulsives, allergies, ho Au regard de ces antécédents,	édicaux ou chirurgicaux (maladies, accidents, ospitalisations, opérations chirurgicales). précisez les précautions à prendre et les e de certaines activités physiques ou sportives.		
L'enfant suit-il un traitement :	☐ Oui ☐ Non		It is a second to the
Si oui, lequel ?		Bell Williams	
l'ordonnance datée et signée d	I. ? Oui Non		
Autorisation spécifique	le		<b>2</b>
déclare exacts les renseigneme responsable du séjour, le cas é	, responsable légal de l'enfant, ents portés sur cette fiche et autorise le chéant, à prendre toutes les mesures que ant (traitement médicaux, hospitalisations	LE GANILITOG / TO	
Fait à	le	Nom de l'Enfant	<u> </u>
Signature		Age de l'enfan	t:
<b>—</b> 41 / / 11		Age we i ciliali	

Partie réservée a l'organisateur \_

# SAN LHAC Jame de Sanillac Merusaex

Service enfance jeunesse de Sanilhac

05 53 08 03 14

centredeloisirs@sanilhac-perigord.fr

## Inscription\_

#### Présence

Pour accueillir votre enfant, il est nécessaire qu'il soit inscrit avant l'ouverture de l'ALSH.

#### Priorité d'accueil dans les structures de Sanilhac

- 1 Les enfants domiciliés ou scolarisés sur la commune de Sanilhac
- 2 Les enfants ayant de la famille proche domiciliée sur la commune
- 3 Les enfants extérieurs à la commune

En ce qui concerne les sorties extérieures organisées par l'accueil de loisirs, la priorité des inscriptions est réservée aux enfants inscrits à la semaine et qui fréquentent régulièrement l'accueil tout au long de l'année (mercredis, vacances scolaires, etc.). Pour les enfants hors commune, une liste d'attente sera établie. Leur inscription sera prise en compte en fonction des places disponibles.

#### Renseignements concernant l'enfant :

Nom :	
Prénom :	
Age :	
Nom du responsable :	
Téléphone :	
Portable :	
N° Allocataire CAF/MSA	

#### Inscriptions:

Je souhaite inscrire mon enfant aux centres de loisirs de Sanilhac aux dates de vacances suivantes (choisissez votre accueil et <u>entourez</u> les dates de présence de votre enfant).

#### Précisez l'accueil souhaité :

ALSH LE SANILHOU	ALSH 100 % ENFANTS

VACANCES HIVER 2025							
Semaine 1	24/02	25/02	26/02	27/02	28/02		
Semaine 2	03/03	04/03	05/03	06/03	07/03		

### Tarifs au 1er Septembre 2021

(sous réserve d'une nouvelle délibération du conseil municipal)

Les tarifs sont affichés sur les lieux d'accueils et sur le site internet de la commune : www.sanilhac-perigord.fr .

#### **Transport et Mutualisation**

Les deux accueils de loisirs seront mutualisés au Sanilhou du 24/02/2025 au 07/03/2025.

Un accueil et un transport par navette sera mis en place chaque jour depuis Marsaneix (Départ : 9h, Retour : 17h) <u>à</u> <u>l'exception des vendredis soirs.</u> Cependant, il n'y aura pas de transport par bus communal entre les Cébrades et l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

Nous vous remercions de votre compréhension

#### **Absence**

En cas d'absence de l'enfant non prévue lors de son inscription et à défaut de le signaler au préalable <u>3 jours ouvrés</u>, sans certificat médical, la journée de l'enfant ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un report et sera considérée comme due.

Toute annulation devra <u>être signalée par écrit</u> dans le délai imparti sur papier libre ou bien par mail à l'adresse suivante :

centredeloisirs@sanilhac-perigord.fr

#### **Retour des dossiers:**

Les dossiers d'inscription sont à retourner avant le MARDI 11 FEVRIER. Toute demande arrivant au-delà de cette date fera l'objet d'une étude en fonction des places disponibles.

Attention: un dossier par enfant

Je soussigné(e) M. Mme	
Atteste avoir pris connaissances des modalités d'inscription mises en place dans le cadre des Accueils de loisirs de Sanilhac	
Autorise les ALSH de Sanilhac à utiliser des photos et des vidéos mon enfant prises au cours des activités dans le cadre de la communication communale (publications, site Internet, page Facebook a municipalité,)	
Fait àLe	

Signature:

En complétant ces informations, je consens au traitement informatique de ces données aux seules fins de la bonne exécution du service, conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

Pour en savoir plus, veuillez consulter le document joint au règlement intérieur ou bien sur le site internet municipal